

Règlement jeu-concours - GARANTIE BUT DELIVEROO- Juin/juillet 2026

Les présentes conditions générales (les « Conditions ») s'appliquent au jeu concours avec obligation d'achat intitulé « Garantie But - Coupe du Monde de la FIFA 2026™ » (le « Jeu »). En participant, tous les participants acceptent les Conditions, les conditions générales de Deliveroo accessibles à <https://deliveroo.fr/fr/legal> et confirment avoir lu et compris la Politique de Confidentialité de Deliveroo France disponible sur <https://deliveroo.fr/fr/privacy>.

1. **Organisateur** : Deliveroo France SAS, société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé 36 rue La Fayette 75009 Paris et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 810 365 817 ("**Organisateur**").
2. **Durée du Jeu** : le Jeu débute le 11 juin 2026 à 21h00 et prend fin le 19 juillet 2026 à 23h59 ("**Durée**").
3. **Accès au jeu** : le Jeu est accessible i) à l'adresse URL suivante sur l'application Deliveroo et le site <http://www.deliveroo.fr> (le "**Site**") et ii) sur le compte Instagram de Deliveroo @deliveroo_fr (le "**Compte Instagram de Deliveroo**").

4. **Éligibilité** :

4.1. Pour participer au Jeu, tout Participant doit (le(s) "**Participant(s)**") :

- Avoir au moins 18 ans au moment de sa participation ;
- Résider en France métropolitaine ou en Corse ;
- Avoir un accès à Internet ;
- Avoir ou créer un compte sur Deliveroo ;
- Avoir ou créer un compte sur Instagram ;
- Avoir passé une Commande Gagnante (telle que définie Article 5 des Conditions) et avoir notifié l'Organisateur via le Compte Instagram de Deliveroo dans les conditions prévues à l'Article 5 des Conditions, dans la limite des 500 premières Commandes Gagnantes notifiées à Deliveroo conformément à l'Article 5 des Conditions.

4.2. Seules seront retenues les participations conformes à l'ensemble des stipulations du présent article.

4.3. L'Organisateur se réserve le droit d'exiger à tout moment une preuve d'éligibilité sous la forme qu'il juge raisonnablement nécessaire.

5. **Participation au Jeu** :

5.1. Les Participants devront passer une commande auprès d'un restaurant ou commerce disponible sur le Site, confirmé, payée et livrée.

5.2. Si votre commande est livrée en même temps qu'un but pendant un match de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™, elle sera éligible pour obtenir un bon d'achat Deliveroo. Pour cela, il faut :

- Qu'une équipe de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ marque lors d'un match de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ ;
- Que la commande soit livrée au moment où un but est marqué, dans une fourchette de 3 minutes avant et 3 minutes après que l'équipe ait marqué (par exemple : si l'équipe marque à 19h07, et que vous avez reçu votre commande à 19h09, cette commande sera éligible au remboursement). L'heure de livraison prise en compte sera l'heure de livraison telle qu'indiquée sur le Site une fois la commande livrée, en allant dans votre "**Compte**", puis "**Commandes**" puis sur les commandes "**Livrées**" ("**Informations de livraison**") (la "**Commande Gagnante**") ;
- Qu'une fois que le Participant a reçu sa Commande Gagnante et dans un délai de quarante-huit heures (48h) à compter de la réception de la Commande Gagnante, le Participant devra :

- Se rendre sur le Compte Instagram de Deliveroo ;
- Cliquer sur “Écrire” et envoyer un message sur la messagerie du Compte Instagram de Deliveroo en indiquant : son numéro de commande, son adresse e-mail lié à son compte Deliveroo avec lequel il a passé sa Commande Gagnante, le match durant lequel la Commande Gagnante a été livrée, l’horaire du but pendant lequel la Commande Gagnante a été livrée et l’équipe qui a marqué (exemple : Mexique vs Afrique du Sud, but du Mexique à 21h35). Le numéro de commande n’est valable qu’une fois et ne peut être partagée à d’autres personnes.
- Deliveroo vérifiera l’heure du but sur la base des données officielles de la Coupe du Monde de la FIFA 2026, qui seront fournies directement par la FIFA
- Si après vérification :
 - la commande est une Commande Gagnante, le Compte Instagram de Deliveroo répondra en ce sens au Participants (dans les limites de 500 premiers Participants tels que décrit à l’article 6 des Conditions) ;
 - la commande n’est pas gagnante, le Compte Instagram de Deliveroo répondra en ce sens au Participants.
- **Exclusions:** Seront exclues, les participations:
 - obtenues par fraude,
 - fausse déclaration,
 - en violation avec les présentes Conditions seront exclues,
 - Qui impliquerait que le Participant ait fait attendre le livreur partenaire 4 min ou plus entre le moment où le livreur signale son arrivée au Participant et le moment où la livraison est effectivement confirmée par le client (en donnant son code de confirmation au livreur partenaire).

6. Lots et attribution des Lots :

6.1. Les 500 premiers Participants ayant passé une Commande Gagnante et ayant fait la demande de remboursement sur le Compte Instagram de Deliveroo dans les 48h suivants la livraison de la Commande Gagnante se verront attribuer un bon d’achat du montant total de sa Commande Gagnante, arrondi à l’euro supérieur (par exemple, si le montant de la Commande Gagnante est de 26,99€, le Participant recevra un bon d’achat de 27€) et dans la limite de 30€ de bon d’achat (par exemple, si le montant de la Commande Gagnante est de 35€, le Participant recevra un bon d’achat de 30€) (le “**Lot**”).

6.2. Le Lot est valable pour toute commande passée sur le Site (hors frais de livraison et service) pendant une durée de trois (3) mois à compter de sa réception.

6.3. Le Lot sera communiqué au Participant gagnant sous forme d’un code unique et personnel leur permettant de bénéficier de leur Lot dans les conditions décrites ci-dessus, entre la fin de la Durée du Jeu et le 31 juillet 2026 au plus tard, via message privé sur le Compte Instagram de Deliveroo.

6.4. Les Lots ne seront pas remis aux Participants gagnants dans le cas où l’Organisateur ne parviendrait pas à prendre contact avec le ou les Participants gagnants en question ou dans le cas où le ou les Participants gagnants en question refuseraient les Lots ou dans les cas d’exclusions précisés à l’article 5 des Conditions. Dans ce cas, la participation sera considérée comme abandonnée et l’Organisateur se réserve le droit de conserver la propriété des Lots en question.

6.5. L’Organisateur se réserve le droit de changer le Lot sans préavis. Cependant, si tel était le cas, la valeur du Lot sera équivalente ou supérieure au produit remplacé.

6.6. Les Lots décrits ci-dessus ne comprennent que ce qui est indiqué, à l’exclusion de tout autre chose. Ils ne sont pas cessibles à une tierce personne et ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d’aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. En aucun cas l’Organisateur ne pourra être tenu responsable du délai de mise à disposition des Lots ou en cas d’impossibilité pour les Participants gagnants de bénéficier des Lots pour des circonstances hors du contrôle de l’Organisateur.

6.7. L'Organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance des Lots attribués et/ou du fait de leur utilisation, ce que les gagnants reconnaissent expressément.

6.8. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre le Jeu en cas de survenance d'événements, de circonstances, ou de causes échappant à son contrôle raisonnable, dans les conditions définies par l'article 1218 du Code civil. Dans la mesure du possible, tout changement affectant le Jeu sera communiqué en avance par la modification du présent règlement et/ou sur les réseaux sociaux de l'Organisateur.

7. **Adresse électronique incorrecte** : (information par courriel) Si l'adresse électronique communiquée sur Instagram est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, c'est-à-dire, ne correspond pas à l'adresse du compte Deliveroo ayant passé la Commande Gagnante, ou si pour toute autre raison liée à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'Organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.
8. **Responsabilité** : la responsabilité de l'Organisateur ne pourra être engagée en cas : (i) d'inexécution ou mauvaise exécution du contrat imputable soit au Participant, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure, (ii) de perte qui n'est pas causée par l'Organisateur (ou toute personne agissant au nom de l'Organisateur) ; (iii) de perte causée par tout événement ou circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur ; (iv) perte de profits ou de revenus, perte d'économies anticipées ou perte de clientèle ; ou (v) indisponibilité du Site ou du Compte Instagram de Deliveroo, en cas de problème de communication, de connexion réseau, d'encombrement réseau, d'ordinateurs ou de connexion défaillante ou du mauvais fonctionnement du site pour un navigateur donné, ni des problèmes liés au temps de transfert, à l'accès aux informations mises en ligne, aux temps de réponse pour afficher, consulter ou transférer des données, ni des risques d'interruption de la connexion.
9. **Annulation et modification** : l'Organisateur se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le Jeu et/ou les Conditions s'il le juge nécessaire ou approprié, notamment en cas de violation de la loi applicable ou si la modification, la suspension ou l'annulation est nécessaire en raison d'un événement échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur.
10. **Disqualification** : l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier, à tout moment, des participations qu'il considère comme étant en situation de violation des présentes Conditions et dans les cas d'exclusion indiqués à l'article 5 es Conditions, de toutes autres conditions applicables visées dans les présentes Conditions ou de toute loi applicable.
11. **Non-renonciation** : si l'une des dispositions des Conditions venait à être jugée invalide, illégale ou inapplicable de façon définitive par une juridiction ou autorité compétente, cette décision sera sans effet sur les dispositions restantes des Conditions. Le fait pour l'Organisateur de ne pas se prévaloir de l'une des dispositions des Conditions ne constitue pas une renonciation à cette disposition.
12. **Loi applicable et juridiction compétente** : les présentes Conditions sont soumises au droit français. Tout litige qui en résulterait sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.
13. **Données personnelles** : les données personnelles des participants traitées par l'Organisateur dans le cadre du Jeu seront conformément à la Politique de Confidentialité de Deliveroo France accessible à <https://deliveroo.fr/fr/privacy>.
14. **Contact** : Toute question ou demande d'information peut être envoyée à l'Organisateur à l'adresse suivante : customersupport@deliveroo.fr.
15. **Consultation du Règlement** : le présent Règlement est mis à disposition des Participants sur deliveroo.fr/fr/terms

Le logo de la Coupe du Monde de la FIFA 2026™ est une marque déposée de la Fédération Internationale de Football Association et utilisée sous licence. La FIFA n'est ni sponsor ni organisatrice de cette promotion. La FIFA décline toute responsabilité quant aux réclamations liées à la participation à cette promotion ou à tout prix attribué.